

Campagne 2025-2026 n°07 – 27 février 2026

Fertilisation

➤ Pluie à venir : apporter l'azote tout de suite quand c'est possible

Après les forts cumuls de pluie depuis le début de l'année (voir message semaine dernière), une période d'accalmie a démarré depuis week-end dernier et devrait durer jusqu'à dimanche avant le retour des pluies.

Si les parcelles ont suffisamment ressuyé et que ça passe, **il faut faire les apports d'azote !**

Globalement il y a deux cas dans la Région :

- **Cas n°1** : 1^{er} apport réalisé en décembre ou janvier. Au stade 3 feuilles/tout début tallage.
- **Cas n°2** : aucun apport de réalisé pour l'instant.

Dans le cas numéro 1 :

La plupart des blés sont désormais à épi 1 cm ou y arrivent (voir sont à 1 nœud pour les plus précoces). Il est temps de faire le deuxième apport azoté avant les pluies -> Voir quantité conseillée pour l'apport montaison dans **Figure 1** page suivante.

Dans le cas numéro 2 :

Les blés sont aussi généralement à épi 1 cm ou ils y arrivent. Il faut réaliser l'apport d'azote en urgence -> voir quantité conseillée **Figure 1** page suivante. Il est possible si un apport était nécessaire à tallage et n'a pas pu être réalisé, de regrouper la quantité prévue à tallage avec celle prévue à montaison (idéalement ne pas dépasser 100 unités sinon fractionner l'apport montaison).

Exemple 1 : j'aurais dû apporter 40 unités à tallage, je n'ai pas pu le faire. A montaison mon apport prévu est de 60 unités -> je regroupe et je mets 100 unités à montaison.

Exemple 2 : j'aurais dû apporter 80 unités à tallage mais je n'ai pas pu le faire.

A montaison mon apport prévu est de 130 unités. Si je regroupe ça fait 210 unités -> dose trop importante en une seule fois. Je fractionne en deux et vient apporter environ 100 unités maintenant et 100 unités dans 15 jours – 3 semaines avant une pluie.

➤ Sur quel niveau de reliquats me baser après ces forts cumuls ?

• Evolution des reliquats depuis janvier

Il a globalement plu plus de 200 mm partout dans la Région depuis le 1^{er} janvier (Ouest de la région = Narbonnais Biterrois, plus arrosé que la Provence).

Une nouvelle campagne de reliquats a été effectuée semaine dernière sur des parcelles déjà analysées en décembre/janvier sur les secteurs de la Durance et de la Vallée du Rhône et sur lesquelles aucun apport d'azote n'a encore été réalisé. Sur 10 parcelles analysées **la valeur des reliquats a globalement été divisée par deux depuis janvier sur 0-90 cm.**

Sur des faibles reliquats (< 60-70 unités), ce n'est pas choquant (la plante a absorbé environ 20 unités depuis début janvier selon croissance). Sur les plus gros reliquats (> 100 unités) cette baisse de la quantité est bien au-delà de ce que la plante a absorbé durant cette période.

A noter que tous les horizons sont concernés : en surface (0-30 cm) mais aussi plus en profondeur (60-90 cm).

• Que faire ?

En zone non vulnérable nous conseillons sur les parcelles sur lesquelles les valeurs de reliquats étaient importantes en décembre/janvier (>100 unités) de revoir les calculs de la dose d'azote à apporter et de prendre une valeur des reliquats divisée par 2 par rapport à celle que vous aviez eu en décembre /janvier.

Si aucun reliquat n'avait été réalisé vous pouvez vous baser sur les valeurs observées par le réseau de mesure en décembre/début janvier (ci-contre) en fonction du précédent et prendre 50% de la valeur indiquée si vous êtes concernés par un précédent qui laisse en moyenne beaucoup de reliquats (maraichage essentiellement cette année).

Niveau moyen de reliquats en décembre/début janvier dans la Région :

- **Derrière céréales à paille** : en moyenne 50 unités sur 0-60 cm (10 mesures) : entre 30 au minimum dans les petites terres et 110 dans les hauts potentiels de la vallée du Rhône.
- **Derrière colza** : autour de 50 unités (mais encore peu de mesures collectées).
- **Derrière luzerne ou sainfoin** : en moyenne 45 unités (3 mesures).
- **Derrière maraichage** : en moyenne 80 unités en précédents courges, tomates.
- **Derrière soja** : en moyenne 30 unités sur 4 mesures.

Figure 1 : fractionnement conseillé en fonction de la dose d'azote nécessaire pour atteindre le potentiel de rendement visé, calculée à partir de la méthode du Bilan et en fonction du niveau des reliquats

Mode d'emploi :

ETAPE 1 : j'estime le rendement sur ma parcelle **à ce jour** (y a t'il eut perte avec ennoiement ?).

ETAPE 2 : Je choisis le **tableau** qui correspond à mon niveau de reliquats.

Deux possibilités :

1) si j'avais un reliquat proche de 50 U (plutôt faible) début d'année, je prends le tableau reliquats 50 unités.

2) Si mon reliquat était très important (au-delà de 100 unités début janvier), je peux prendre un tableau correspond à 50% de la valeur de janvier : -> exemple 150 unités de reliquats fin décembre/début janvier. Je prends le tableau 70 unités car une partie des reliquats est parti dans le décor avec les pluies.

ETAPE 3 : je fractionne en suivant préconisations tableau choisis.

Rendt espéré (q/ha)	Tableau 1 : reliquats 50 unités				Total à apporter
	2-3 feuilles	mi-tallage/ fin tallage	début montaison (à fractionner en 2 apports séparés d'au moins 2 semaines quand apport > 100 U)	fin montaison/dernière feuille étalée	
100	30	80	130	70	310
90		80	120	70	270
80		80	80	70	230
70		60	80	50	190
60		50	50	50	150
50		30	30	40	100
40			30	30	60
30				30	30

Rendt espéré (q/ha)	Tableau 2: reliquats 70 unités				Total à apporter
	2-3 feuilles	mi-tallage/ fin tallage	début montaison (à fractionner en 2 apports séparés d'au moins 2 semaines quand apport > 100 U)	fin montaison/ dernière feuille étalée	
100		80	140	70	290
90		80	100	70	250
80		60	80	60	200
70		40	70	50	160
60		30	50	40	120
50			40	40	80
40				40	40
30					0

Rendt espéré (q/ha)	Tableau 3: reliquats 100 unités				Total à apporter
	2-3 feuilles	mi-tallage/ fin tallage	début montaison (à fractionner en 2 apports séparés d'au moins 2 semaines quand apport > 100 U)	fin montaison/dernière feuille étalée	
100		70	110	70	250
90		60	80	70	210
80		50	70	50	170
70		40	50	40	130
60		30	30	30	90
50			30	30	60
40					0
30					0



Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 -34875 LATTES

Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

Avec le concours de :

- Alpilles Céréales, Arterris, CAPL, Duransia, Ets Magne, Ets Garcin, Coopérative de Fontvieille.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Perris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD, Vernazobres Frères.
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34.
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan.